



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet de crematorium de Beaumont-sur-Oise (95)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CREMATORIUM DE BEAUMONT SUR OISE

Raison sociale

CREMATORIUM DE BEAUMONT SUR OISE

N° SIRET

10271176900012

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GOURINAL

Prénom(s)

JEAN-ANTOINE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48. Crématoriums., 48A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société OGF CREMATORIUMS est délégataire pour la construction et l'exploitation d'un crématorium sur la commune de Beaumont-sur-Oise, dans le département du Val d'Oise (95), en région Ile-de-France. D'une superficie d'environ 2 181,3 m², le terrain destiné à recevoir le crématorium est adjacent au cimetière de Beaumont-sur-Oise. Il ne comporte pas de construction et est végétalisé sur l'entièreté de sa surface. Il est situé dans un secteur urbain moyennement dense. Le voisinage immédiat se compose d'une zone d'intérêt public (à l'Est), des habitations individuelles (au Sud) et d'une zone arborée (à l'Ouest) et du cimetière de Beaumont-sur-Oise (au Nord). L'accès au terrain visé par le projet se fait par l'Est via le Boulevard Léon Blum.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, un seul crématorium est implanté à l'échelle départementale, dans la commune de Saint-Ouen-L'Aumône. La création d'un équipement d'intérêt général pour la commune de Beaumont-sur-Oise permettra de couvrir la partie Nord du département et se justifie par une hausse de la démographie dans le Val d'Oise et une hausse de la mortalité prévue par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) ainsi que par l'augmentation croissante de la demande de crémations (il y a 20 ans, une famille sur 100 choisissait la crémation, aujourd'hui, c'est le cas d'une famille sur 3). Cette augmentation s'explique en partie par une évolution des mentalités dans les sociétés occidentales qui a modifié les attitudes vis-à-vis de la crémation. Cette acceptation de plus en plus grande de la crémation conduit un certain nombre de communes et de collectivités locales à construire des crématoriums ou à augmenter leur capacité. Une attention particulière est portée sur l'intégration architecturale paysagère et environnementale du projet en phase conception, construction et exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

a phase de travaux a une duree estimee a 12 mois, avec un passage journalier moyen de 2 vehicules lies au chantier. Les travaux s'effectuent pendant la journee. Une Charte Chantier a Faibles Nuisances est imposee aux entreprises afin de proposer les mesures propices a la reduction des nuisances generees par le chantier et de limiter les incidences environnementales. Cette charte comprend notamment les mesures suivantes : - limitation des nuisances (acoustiques, visuelles et olfactives) ; - limitation des pollutions (sol, eau et air) ; - information des riverains et entretien de bonnes relations ; - formation et information du personnel de chantier ; - surveillance de la gestion des dechets et des produits dangereux ; - gestion du trafic des transports et engins.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le crematorium se developpe sur un seul niveau avec plusieurs hauteurs selon les parties du batiment. Conformement a la reglementation, le batiment (superficie de 468,8 m²) est constitue de deux parties distinctes : - une partie publique reservee a l'accueil des familles ; - une partie technique abritant l'ensemble des installations liees au fonctionnement du crematorium (appareils de cremation, systeme de traitement des emissions atmospheriques et locaux de service) reservee au personnel. L'exploitation d'un appareil de cremation est prevue. L'appareil de cremation est constitue d'une chambre de cremation (cremation des cercueils, gazeification et combustion des differents elements organiques) et d'une chambre de postcombustion des gaz. Le systeme de filtration permet le traitement des gaz et des fumees avant rejet dans l'atmosphere. Il consiste en un traitement par voie seche et comprend un refroidisseur de fumees couple a un aerorefrigerant pour evacuer les calories, ainsi qu'un doseur de reactifs neutralisants pour le traitement des fumees. Des manches filtrantes permettent la retention des composees contenus dans les gaz, qui sont recuperes dans des futs hermetiques. Les aménagements extérieurs comprennent : - des aménagements végétalisés (parking et espaces verts aux abords du crematorium) avec des essences locales adaptees et facile d'entretien, un jardin du souvenir ; - 1 zone de stationnement au Sud-Est du batiment, comprenant 10 places, dont 1 place pour les personnes a mobilite reduite (PMR) situees a proximite de l'entree du crematorium ; Le crematorium de Beaumont-sur-Oise sera ouvert 6 jours par semaine (du lundi au samedi) de 8h30 a 19h. Le nombre maximal de cremations prevu est de 1 872 par an, soit

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a un permis de construire au titre de l'article R421-14 et suivant du Code de l'Urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la parcelle Superficie du bâtiment Surface imperméabilisée	(2181,3 , m²) (468,8, m²) (952,7 , m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E , " Lat. : °N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	« le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routieres nationales dont le trafic annuel est superieur a 3 millions de vehicules et des infrastructures ferroviaires dont le trafic annuel est superieur a 30 000 passages de trains, dans le departement du Val-d'Oise », approuve par l'arrete du 16 juin 2025.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le terrain vise par le projet se situe dans le perimetre des monuments historiques suivants : - l'eglise Saint-Laurent, 490 m a l'Ouest - l'ancien relais de poste, dit Hotel du Croissant, 525 m au Sud-Ouest ; - le chateau feodal, 630 m au Sud-Ouest, - le cinema « Le Palace », 960 m au Sud-Ouest.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Plan de Prevention des Risques Naturels pour les inondations « de la vallee de l'Oise », prescrit le 7 juillet 1998, puis revise et approuve le 5 juillet 2007
Si oui, est-il prescrit ou approuve ?	☒	☐	PPRMT du Val d'Oise, pour l'alea effondrement (carrieres), prescrit le 11 avril 2005 et approuve le 21 juillet 2007.
Dans un site ou sur des sols pollues ?	☐	☒	
Dans une zone de repartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☒	☐	Le site classe « Parc de Nointel, parcelles 46, 46bis, 47, 48, 95 a 98 section A, 2 et 4 section B. » est situe a 1,6 km au Sud-Ouest du terrain vise par le projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pendant la phase de travaux, l'alimentation en eau du chantier est assurée par le réseau communal. Pour la phase d'exploitation, la consommation d'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires et l'entretien des espaces verts. Les appareils de cremation ne necessitent pas un apport d'eau. L'eau consommee est fournie par le reseau d'alimentation en eau potable commune
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est connecte au reseau d'alimentation en eau potable ainsi qu'au reseau d'eaux usees communal.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les aménagements extérieurs aux abords du projet font l'objet d'un traitement paysager qualitatif. L'ensemble des plantations envisagées sont d'essence locale.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	La zone appartenant au reseau NATURA 2000 la plus proche est située à environ 5,1 km au Sud du projet. Ainsi, celui-ci n'est ni situé dans ni à proximité d'une zone NATURA 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le terrain visé par le projet ne se trouve pas dans une zone d'aléa.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Sur la base du retour d'expérience, les niveaux de risques associés aux émissions atmosphériques des crematoriums sont inférieurs aux seuils de référence.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Les émissions atmosphériques sont inférieures aux valeurs limite de rejet réglementaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, l'incidence du passage journalier de 2 vehicules est negligeable.Considerant un nombre d'environ 200 vehicules journaliers durant la phase d'exploitation, l'incidence n'est pas notable au regard de la proximite de routes departementales et d'une autoroute. Il est a noter que l'activite du crematorium n'est pas de nature a generer un trafic supplementaire a une echelle departementale et conduit uniquement a une
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	La phase de travaux occasionne ponctuellement des nuisances sonores dues principalement aux engins de chantier. Les niveaux sonores restent a un niveau acceptable en dessous des limites reglementaires
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	En phase d'exploitation, les installations techniques ne generent pas de nuisances sonores : la performance des equipements de cremation et filtration effacent tout impact sonore
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les produits de construction utilises sont nettoyables (sans faire usage de produits d'entretien odorants) et ne sont pas a l'origine d'emissions odorantes notables
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Les locaux sont ventiles selon les normes et textes en vigueur. Les systemes de traitement des fumees permettent la neutralisation des eventuelles odeurs residuelles issues de la combustion.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Le fonctionnement du crematorium n'engendre pas de nuisances vibratoires specifiques.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les travaux a l'exterieur s'effectuent pendant la journee. Ils ne sont pas a l'origine de nuisances lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	L'exploitation du crematorium n'est pas a l'origine de nuisances lumineuses etant donne l'absence d'activite nocturne et d'enseignes lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les principales emissions atmospheriques sont celles generees par les appareils de cremation. Ces emissions sont rejetees au niveau de la cheminee apres avoir subi un traitement par filtration. Elles sont essentiellement composees de gaz de combustion, de poussieres, de metaux, de dioxines/furanes, d'acide chlorhydrique et de COV. Les equipements performants assurent des rejets atmospheriques inferieurs aux valeurs limite de rejet
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	cf. effluents
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	cf. effluents

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les effluents liés à l'exploitation du crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales (pas de besoin en eau pour le système de traitement des émissions atmosphériques, les réactifs étant sous forme solide). Le réseau d'eaux usées est raccordé au réseau municipal. Les eaux pluviales sont infiltrées sous les espaces verts.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets ménagers sont triés et stockés dans des poubelles et conteneurs et éliminés via la filière de ramassage communal des ordures ménagères. Les métaux ferreux et non ferreux récupérés lors de la crémation sont triés, stockés dans des conteneurs spécifiques, puis recyclés. Les déchets issus du traitement des gaz de combustion sont stockés dans des contenants hermétiques et envoyés vers un centre de
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le terrain est actuellement végétalisé et sans construction existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Nous n'avons pas connaissance d'autres projets d'ampleur qui pourraient se cumuler avec le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une autorisation de défrichement et de boisement sera demandée afin d'abattre les arbres situés dans la zone de construction conformément à la réglementation.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour réduire cet impact, un talus naturel avec une végétation d'arbres de hautes tiges, d'arbustes denses sera préservé et persistera entre le site du crématorium et le plateau en surplomb au sud.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom GOURINAL

Prénom JEAN-ANTOINE

Qualité du signataire **DIRECTEUR DES CREMATORIUMS ET DES
MAISONS FUNERAIRES**

À PARIS

Fait le 20-05-2026 /

Signature du (des) demandeur(s)